



Commémoration du Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre **1914-1918**





*Monsieur Jean-Paul Averty
Président de la FNACA de St-Mars-de-Coutais.*

Ce fascicule a été réalisé par des élus du Conseil Municipal en mémoire des soldats qui se sont battus pour la France ; souvent jeunes, venus de tous horizons, ils ont donné leur vie pour la Patrie.

Il retrace l'exposition sur la **"Grande Guerre"**, ainsi que le cimetière éphémère qui vous ont été proposés pour célébrer le centenaire de la fin de la guerre 14-18 (Armistice du 11 Novembre 1918).

Ce projet a été élaboré par Monsieur Jean-Paul Averty, président du comité local de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie) de Saint-Mars-de-Coutais et les membres de la Fédération. Monsieur Averty, décédé le 28 octobre 2018 à l'âge de 81 ans, était le grand absent de cette commémoration du 11 Novembre qui lui tenait tant à cœur. Il avait créé la section locale FNACA le 8 juillet 1970 et en était le président depuis le début. Il a toujours été un fervent défenseur de la mémoire des soldats morts lors des différents conflits.





EXPOSITION COMMÉMORATIVE

du 2 au 5 novembre 2018



Cette commémoration a débuté par l'exposition de photos avec textes, pièces d'artillerie ainsi que de lettres de soldats à leurs familles à la salle "La Saint Marine".





"Commémorer, c'est fédérer l'ensemble de la société française, c'est se souvenir, raconter et surtout partager."

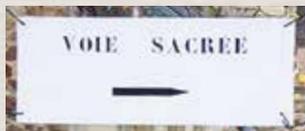


"A l'heure où tous les combattants de cette guerre ont disparu, il nous reste pour tout témoignage les objets et les images du passé."

Pour rendre hommage au 1,4 million de Poilus morts pour la France, toutes les cloches de France ont sonné le dimanche 11 novembre 2018 à 11 heures, pendant onze minutes, comme pour l'Armistice de 1918.

A Saint-Mars-de-Coutais, à la même heure, la commémoration a débuté par le rassemblement des Saint-Marins qui se sont rendus en cortège au cimetière éphémère en empruntant la **"Voie Sacrée"** (rue des Chaponneries).

A l'entrée du cimetière, une photo géante **du monument "Faubourg Pavé de Verdun"**, a donné le ton de la commémoration axée sur la bataille de Verdun.



Commémoration au cimetière éphémère



"Cette cérémonie est un peu particulière, car elle nous rassemble sur un lieu inhabituel, autour de ce cimetière éphémère et d'une reproduction géographique de Verdun et des villages où les combats les plus atroces ont eu lieu. Il ne s'agit pas seulement de figer une trace du passé, mais d'illustrer le poids d'un événement majeur de l'histoire de notre pays, de l'Europe et du monde. Tous ici par notre présence, nous faisons devoir de mémoire, acte fondamental qui, au-delà de l'hommage rendu à nos morts, vise à éclairer le présent avec la lumière du passé (...)"

(Extrait du discours de Jean Charrier, Maire)





"Rendons hommage à ceux qui se sont battus pour la France. Souvent jeunes, venus de tous horizons, nos aïeux ont donné leur vie pour la Patrie. De notre émotion et de notre recueillement doit naître une formidable envie de vivre. C'est là tout le paradoxe, mais aussi tout le sens de cet hommage."

"Malheureusement la vie de ces soldats a été éphémère comme le sera physiquement ce cimetière."



Poème "Le Deuil des Héros"

Mères, dont un enfant est parti pour la guerre,
Et qui savez, depuis, qu'il ne reviendra pas,
Rejetez loin de vous ces crêpes, dont naguère,
Vous voiliez vos fronts lourds, aux heures du trépas.
Et vous, dont les combats ont fait de jeunes veuves,
Qui pressez sur vos cœurs vos tendres orphelins,
Femmes, qui vous couvrez de noir aux jours d'épreuves,
Éclairiez votre deuil de la blancheur du lin.
Pères, dont les yeux secs ignorent la faiblesse,
Mais dont les cœurs meurtris saignent sous la douleur,
Ah ! Soyez plein d'orgueil pour ce nom qu'il vous laisse,
Inscrit au Livre d'Or des morts au Champ d'honneur.
Car la mort des héros est une aube de vie,
L'espérance jaillit du fond de leur tombeau,
Le lâche en a rougi, le brave les envie...
Mourir pour la Patrie est le sort le plus beau !

Adrienne Cambry



Poème "Le Deuil des Héros" lu par Titouan.



Les jeunes ont répondu présents à l'appel de la FNACA : ils ont relevé le défi, avec l'aide de leur animateur, de participer à la commémoration de ce centenaire en chantant l'Hymne National "La Marseillaise".



Hymne National "La Marseillaise"

Allons ! Enfants de la Patrie !
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé !
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, vos compagnes.

*Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur...
Abreuve nos sillons !*

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ?
Français ! Pour nous, ah ! Quel outrage !
Quels transports il doit exciter ;
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !

*Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur...
Abreuve nos sillons !*

Quoi ! Des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! Des phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers !
Dieu ! Nos mains seraient enchaînées !
Nos fronts sous le joug se ploieraient !
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !

*Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur...
Abreuve nos sillons !*

Les coulisses du cimetière éphémère

Un cimetière éphémère a été installé par les membres de la FNACA en haut du parc des Versènes. Il était composé de 77 croix blanches, avec sur chacune une plaque funéraire noire comprenant l'identité d'un Saint-Marin "mort pour la France".



Reconstitution des villages autour de Verdun

Derrière le cimetière éphémère, des panneaux représentaient, à l'échelle, la situation géographique réelle des villages autour de Verdun.

La ligne a été matérialisée au sol avec des piquets portant le nom des villages : de Varennes-en-Argennes à Étain en passant par Forge-sur-Meuse. Bon nombre de ces villages ont été détruits et non reconstruits.



La bataille de Verdun

"Qui n'a pas fait Verdun n'a pas fait la guerre" disaient les soldats.

La bataille de Verdun a duré 300 jours et 300 nuits à compter du 21 février 1916.



Armements exposés lors de l'exposition

Le service de déminage de la sécurité de Nantes a mis gracieusement à notre disposition certaines pièces d'artillerie.



En haut : Grenade à manche allemande.
Grenade à fusil allemande.

En bas : Projectile de mortier allemand.
Obus à gaz français.



Projectile "crapouillot" France (bleu).
Projectile mortier anglais.
Queue de cochon (support de barbelés).
Obus français.
Obus anglais.
Obus allemand.



En haut : Briquets.
Obus français.

En bas : Vase, bouillotte et cloche.

"Parfois, pour se distraire dans les tranchées, les soldats gravaient magnifiquement les têtes d'obus ou les douilles, montrant combien l'art peut sauver l'esprit de l'homme, même au milieu de l'horreur"



Douille gravée.



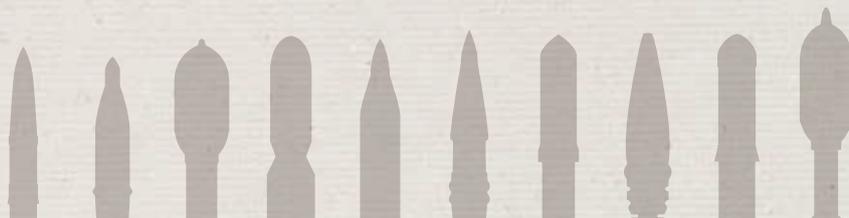
En haut : Grenades à main française, anglaise et allemande.
Projectile de mortier.
Obus français.

En bas : Douille.
Projectile de mortier anglais.
Pétard raquette France.



Projectile de mortier allemand.

Obus à gaz français.



Histoire de la Grande Guerre

La Première Guerre mondiale est un conflit militaire qui s'est déroulé de 1914 à 1918, impliquant dans un premier temps les puissances européennes et s'étendant ensuite à plusieurs continents.

L'étincelle qui met le feu aux poudres survient le 28 juin 1914, lorsqu'un jeune nationaliste serbe, Gavrilo Princip, parvient à assassiner le couple héritier du trône austro-hongrois, le prince François-Ferdinand d'Autriche et son épouse la duchesse de Hohenberg, à Sarajevo. L'Autriche-Hongrie réagit à l'attentat en formulant un ultimatum à l'encontre du royaume de Serbie, en accord avec son allié allemand. Les exigences austro-hongroises étant jugées inacceptables par les Serbes, ceux-ci rejettent l'ultimatum, ce qui conduit l'Autriche-Hongrie à déclarer la guerre à la Serbie. Ce conflit local provoque l'activation d'une série d'alliances entre les grandes puissances européennes qui les entraînent sur la voie de la guerre. Plusieurs de ces nations européennes sont à la tête d'empires s'étendant sur plusieurs continents, ce qui explique la portée mondiale du conflit.

Considérée comme un des événements marquants du XX^e siècle, cette guerre parfois qualifiée de totale atteint une échelle et une intensité inconnues jusqu'alors. Elle implique plus de soldats, provoque plus de morts et cause plus de destructions que toute autre guerre antérieure. Plus de soixante millions de soldats y prennent part.

Les pertes humaines de la Première Guerre mondiale s'élèvent à environ 18,6 millions de morts. Ce nombre inclut 9,7 millions de morts pour les militaires et 8,9 millions pour les civils. A ceux-là, il faut ajouter environ vingt millions de blessés.

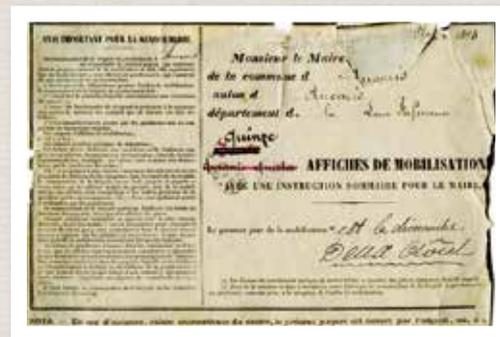
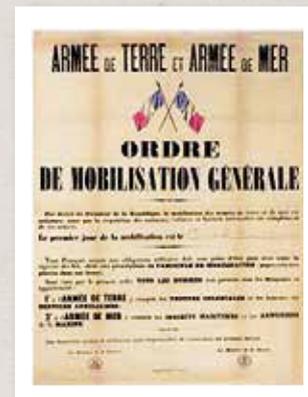


Mobilisation générale le 1^{er} août 1914

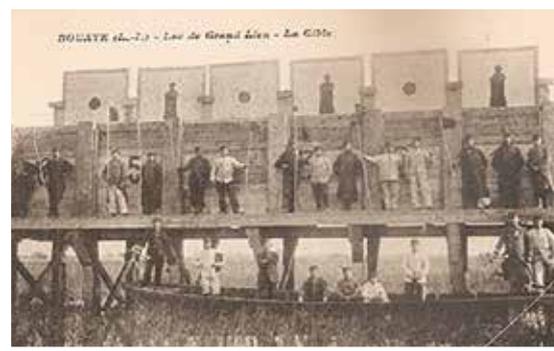
Le samedi 1^{er} août 1914, en milieu d'après-midi, un télégramme du ministère de la Guerre au préfet, sous-préfets, maires et commandants des brigades de gendarmerie du département de Loire-Inférieure fixe le début des opérations de mobilisation générale au lendemain, dimanche 2 août, à minuit. Cette nouvelle, préparatoire à une entrée en guerre devenue inéluctable - l'Allemagne déclare la guerre à la France le lundi 3 -, n'intervient pas comme un coup de tonnerre dans un ciel calme. La "machine" administrative est en ordre de marche pour une opération d'envergure et sans précédent mais très rigoureusement organisée.

Les télégrammes envoyés ou reçus depuis la préfecture ou le commandement de la XI^e région militaire depuis la fin juillet portent la trace de cette organisation, où le "dossier secret de mobilisation" sert de vade-mecum : réquisitions, approvisionnements, garde de lieux stratégiques, surveillance des manifestations..., l'administration préfectorale est sur le pied de guerre ! Le 25 juillet, les fonctionnaires et les commissaires de police ont reçu ordre de ne plus quitter leur poste ou de le regagner au plus vite. L'affichage de l'ordre de mobilisation générale, coup d'envoi à la constitution du contingent, fait l'objet d'une procédure particulièrement encadrée. Il est prévu que chaque brigade de gendarmerie porte auprès des maires des communes de son ressort un lot d'affiches de mobilisation pré-imprimées, sur lesquelles le maire doit apposer la date de la mobilisation générale, une fois celle-ci connue. En suivant les instructions qui figurent sur leur fascicule de mobilisation reçu au moment du service sous les drapeaux, les réservistes de l'armée d'active, les territoriaux mais aussi les inscrits maritimes savent, dès lors, quel jour (calculé par rapport au premier jour de la mobilisation) "répondre à l'appel" et rejoindre leur casernement.

Le fascicule de mobilisation vaut autorisation de transport par voie ferrée : trains et gares sont pris d'assaut. En cinq à sept jours, la plupart des régiments sont constitués et, à partir du 20^e jour de mobilisation, il devient possible de devancer l'appel et de s'engager volontairement pour la durée du conflit. (*Archives départementales de Loire-Atlantique*).



Mobilisation locale



11 Novembre 1918

L'Allemagne est vaincue, l'Armistice est signé

L'Armistice est signé le matin du 11 Novembre 1918. En Loire-Inférieure comme dans toute la France, la nouvelle se répand et les fêtes de la victoire s'organisent dans toutes les villes, petites et grandes. L'édition du 17 novembre de l'hebdomadaire L'Écho de Paimbœuf raconte : *"C'est lundi, vers midi, qu'a été connue par toute la ville la bonne nouvelle. Aussitôt, les cloches de l'église sonnèrent à toute volée leurs plus joyeux carillons, les sirènes des usines et des bateaux sifflèrent à toute vapeur pendant qu'en une minute, tous les balcons et toutes les fenêtres se garnissaient de drapeaux [...]"*

Du côté du front, la nouvelle provoque aussi beaucoup de joie comme l'évoque cette correspondance de François Laumailié mobilisé depuis décembre 1914 : *"L'Allemagne est vaincue, depuis deux jours l'armistice est signé et bientôt j'espère rejoindre Châteaubriant. [...] Nos soldats sont joyeux, ils semblent désarmés et se promènent tranquillement sans bruit, ne sachant que faire de leurs bras."* Une autre correspondance, en revanche, évoque le sacrifice réalisé au cours de ces quatre années de guerre : *"[...] ma joie n'a pas de bornes !! bien qu'obscurcie par des deuils qui reviennent trop cruellement frapper la mémoire."*

Cet Armistice suscite beaucoup d'espérance, mais la démobilisation sera très progressive. Les conditions de l'Armistice, publiées dès le 12 novembre dans l'Ouest-Éclair, sont très dures pour l'Allemagne qui exprime des réticences. Le gouvernement tient donc à conserver une armée puissante jusqu'à la signature du traité de Versailles en juin 1919. La démobilisation est ainsi échelonnée et la priorité est donnée à l'ancienneté.

Le décret de démobilisation générale sera signé le 14 octobre 1919, soit près d'un an après l'Armistice. *(Archives départementales de Loire-Atlantique).*



Saint-Mars-de-Coutais pendant la Guerre

Nombre d'habitants en 1914 : 1 562 - Mobilisés : 279. **Morts pour la France :** 77 (4,9% de la population).

Conseil Municipal : MM. Froment (de) Eugène : maire. Quillaud Pierre, adjoint ; Chauvet Pierre ; Gallais Pierre ; Jaunâtre Pierre ; Bonhommeau Jean ; Brosseau Éloi ; Grandjouan Pierre ; Thabard Julien ; Mabilais Elisée ; Giraudeau Basile ; Giraudeau Pierre ; Clavier Jean-Marie ; Guihal Jean ; Jaunâtre Pierre ; Paré Jean-Marie : conseillers municipaux. M. Bodeloche, secrétaire de mairie, remplacé par M. Mahé Émile, décoré de la légion d'honneur.

Fonctionnaires : M. Bodeloche, instituteur ; Melle Éon ; Mme Bodeloche, institutrices.

Clergé : Abbé Foucaud François, desservant ; Richard Alexandre, vicaire.

Œuvres et subventions : Le 11 juin 1916, le Conseil Municipal a voté la somme de 170 Francs à la Société de Secours aux Blessés Militaires. 100 Francs, le 23 juin 1918 et la même somme, le 29 juin 1919, à l'union des Femmes de France. 240 Francs, le 8 septembre 1918, à l'Œuvre des Pupilles de la Nation.

Les souscriptions publiques aux diverses journées produisirent 269,55 Francs. Les habitants accueillirent avec empressement 99 réfugiés, qui résidèrent dans la commune pendant toute la durée de la guerre. A leur intention, le Conseil Municipal vota 150 Francs, en 1917, 1 000 Francs en 1918, et 200 Francs en 1919. Les terres furentensemencées et cultivées comme en temps de paix, par les parents des mobilisés.



Abbé François Foucaud
Curé de St-Mars-de-Coutais.



Eugène de Froment
Maire de St-Mars-de-Coutais.

M. Grandjouan obtint un prix au Concours de la plus grande famille de France pour ses six fils et gendres sous les drapeaux.

Voici les noms des familles qui furent les plus cruellement éprouvées de la commune : Mme Veuve Grosseau, M. Averty Jean ont perdu leurs trois fils. M. Amiand Pierre, deux fils sur quatre. MM. Paré Jean et Gobin Michel, deux fils sur trois. MM. Relandeau Henri, Verger Joseph, Raingeard Pierre, deux fils sur deux.

Soldats cités : Amiand Jean-Marie, à l'Armée. Averty Constant, trois citations. Averty Julien, Caporal. Beillevaire François, Bonhommeau Narcisse, Delécrin Jean, deux citations. Lambourg Pierre, à l'Armée. Gouy Camille, Mahé Émile, quatre citations. Morisson Auguste, Relandeau Henri, Caporal, deux citations. Ricouveau Paul, Thabard Jean, Sergent..

Médaille Militaire : La médaille militaire a été conférée aux soldats Amiand Jean-Marie, Gouy Jean, Lambourg Pierre, Rondeau Jean-Marie, Urvoy Pierre...

Légion d'Honneur : La croix de la Légion d'Honneur a été attribuée au lieutenant Mahé Émile, en récompense de la bravoure dont il fit preuve sur le champ de bataille. (D'après : *Les Enfants du Pays Nantais Livre d'Or, Émile Gabory, 1923*).



La Croix de Guerre. L'Ordre National de Légion d'Honneur.
La Médaille Militaire.

Hommage aux 77 Saint-Marins morts pour la France



Lecture des noms par la jeune génération.

Saint-Marins morts pour la France

GROSSEAU Charles	25 ans	à CHAUMONT-SAINT-QUENTIN (ARDENNES)	27 août 1914
CHARPENTIER Alexis	30 ans	à GINCHY (SOMME)	28 août 1914
GALLAIS Élie	21 ans	à MAISSIN (ARDENNES BELGES)	6 septembre 1914
PARÉ Édouard	25 ans	à MARAIS-DE-SAINT-GOND (MARNE)	7 septembre 1914
GROSSEAU Louis	26 ans	à ECURY-LE-REPOS (MARNE)	8 septembre 1914
BRISSON Théodule	30 ans	à VILLE-SUR-TOURBE (MARNE)	15 septembre 1914
VERGER Joseph	32 ans	à VILLE-SUR-TOURBE (MARNE)	15 septembre 1914
BEILLEVAIRE Armand	25 ans	à SUIPPES (MARNE)	16 septembre 1914
THABARD Julien	27 ans	à LE HAVRE (SEINE-MARITIME)	24 septembre 1914
DURAND Jean Marie	40 ans	à FRICOURT (SOMME)	28 septembre 1914
PARÉ Pierre	33 ans	à FRICOURT (SOMME)	29 septembre 2018
AVERTY Herménegilde	30 ans	à MERCATEL (PAS-DE-CALAIS)	5 octobre 1914
BRUNEAU Auguste	33 ans	à SAINT-PIERRE-LES-BITRY (OISE)	4 novembre 1914
AVERTY Frédéric	17 ans	à ZONNEBECK (BELGIQUE)	12 novembre 1914
RELANDEAU Louis	23 ans	à HOOZE (BELGIQUE)	14 novembre 1914
PARÉ Julien	34 ans	à PUTEAUX (SEINE)	31 décembre 1914
POUVREAU Basile	43 ans	à SAINT-MARS-DE-COUTAIS	25 février 1915
RIALLAND Joseph	34 ans	à SAINT-MARS-DE-COUTAIS	7 mars 1915
GOUY Pierre	21 ans	à ZONNEBECK (BELGIQUE)	13 mars 1915
BARREAU Jean	21 ans	à LOUVENCOURT (SOMME)	22 mars 1915
OGER Jean	33 ans	à BAGNIERES-DE-BIGORRE (HAUTES-PYRÉNÉES)	31 mars 1915

AVERTY Théodule	35 ans	à CALONNE (MEUSE)	28 avril 1915
JAUNATRE Pierre	33 ans	à MONTPELLIER (HÉRAULT)	30 avril 2015
GUIHAL Charles	32 ans	à CHANTECLERC (PAS-DE-CALAIS)	10 mai 1915
AMAILLAND Joseph	41 ans	à VIENNE-LE-CHATEAU (MARNE)	22 mai 1915
RELANDEAU Henri	27 ans	à SENLIS (SOMME)	30 mai 1915
AMIAND Joseph	41 ans	à ACHEUX (SOMME)	12 juin 1915
MORISSON Louis	35 ans	à SERRE (PAS-DE-CALAIS)	15 juin 1915
GIRAUDEAU Basile	21 ans	à NEUVILLE-SUR-WAAST (BELGIQUE)	17 juin 1915
ORIEUX Auguste	35 ans	à LAVAL (MAYENNE)	25 juin 1915
OGER François	31 ans	à VIENNE-LE-CHATEAU (MARNE)	13 juillet 1915
BROSSEAU Pierre	20 ans	à LINGEKOFF (ALSACE)	22 juillet 1915
GIRAUDET Eugène	20 ans	à BARREN, KOPF (ALSACE)	22 juillet 1915
BRETAGNE Joseph	36 ans	à MESNIL-LES-HURLUS (MARNE)	13 septembre 1915
JAUNATRE Joseph	30 ans	à AUBERIVE (MARNE)	25 septembre 1915
AMIANT Clément	31 ans	à MESNIL-LES HURLUS (MARNE)	25 septembre 1915
SALAUD Camille	35 ans	DISPARU AUX COMBATS	29 septembre 1915
DUPONT Constant	20 ans	à MINAUCOURT (MARNE)	2 octobre 1915
GUILLEAU Eugène	24 ans	à TAHURE (MARNE)	8 octobre 1915
GROSSEAU Jean	31 ans	à MESNIL-LES-HURLUS (MARNE)	20 octobre 1915
BRUNETEAU Julien	40 ans	de maladie à l'hôpital de LUNEVILLE (MEURTHE-ET-MOSELLE)	27 février 1916
PERTHUY Paul	21 ans	à SAINT-RÉMY-SUR -BUSSY (MARNE)	12 mars 1916
GOBIN Jean-Baptiste	29 ans	sur la côte LE MORT-HOMME (MEUSE)	14 mars 1916
PROU Jean-Marie	32 ans	à FLOUR-DE-PARIS (MEUSE)	19 mars 1916

GOBIN François	27 ans	à VERDUN (MEUSE)	4 avril 1916
JAUNATRE Léon	35 ans	à SAINT-MARS-DE-COUTAIS	4 avril 1916
FILLAUDEAU Jean	41 ans	à PRUNAY (MARNE)	7 mai 1916
BOURRIAUD Eugène	30 ans	à SAINT-MARS-DE-COUTAIS	3 juin 1916
RONDEAU Pierre	31 ans	à BRAS (MEUSE)	3 juin 1916
AVERTY Julien dit "Louiset"	39 ans	à FLEURY-DEVANT-DOUAUMONT (MEUSE)	23 juin 1916
BONHOMMEAU Narcisse	22 ans	à SAINT-MARS-DE-COUTAIS	23 juin 1916
PATRON Henri	35 ans	à SAINT-MARS-DE-COUTAIS	4 juillet 1916
PADIOLLEAU Eugène	33 ans	à VILLE-SUR-COUTANCE (MEUSE)	17 juillet 1916
RAINGEARD Louis	26 ans	à VAUX-CHAPITRE (MEUSE)	5 août 1916
GUITTENY Jean-Marie	38 ans	à BERNY-EN-SANTERRE (SOMME)	6 septembre 1916
MARTIN Joseph	38 ans	à LE BOURGET-DRANCY (SEINE-ST-DENIS)	16 septembre 1916
CHAUVET Alphonse	42 ans	à CAPPY (SOMME)	19 novembre 1916
GIRAUDET Louis	22 ans	à VAUX (MEUSE)	12 janvier 1917
CLAVIER Julien	40 ans	à BOIS-DE-RANZY (MEURTHE-ET-MOSELLE)	23 janvier 1917
AVERTY Constant	34 ans	à SAPIGNEUL (MARNE)	16 avril 1917
GUILBAUD Théodule	39 ans	à CERISY (AISNE)	25 avril 1917
VERGER Alfred	32 ans	à MONT-CORNILLET (MARNE)	26 avril 1917
ORDUREAU Jean	20 ans	à CERNY-EN-LAONNOIS (AISNE)	4 mai 1917
DELECRIN Clément	28 ans	à ST-GILLES (MARNE)	8 mai 1917
BEILLEVAIRE Pierre	39 ans	à VILLERS-MARMERY (MARNE)	13 juillet 1917
BEILLEVAIRE Hypolyte	29 ans	de maladie à MARSEILLE	18 mars 1917
THOMAS Louis	32 ans	à SAINT-MARS-DE-COUTAIS	23 décembre 1917
GUERIN Jean	38 ans	à SAINT-MARS-DE-COUTAIS	10 avril 1918

GIRAUDET Jean-Marie	35 ans	à SAINT-MARS-DE-COUTAIS	18 avril 1918
HOUDRE Abel	36 ans	à MOULIN-SOUS-TOUVENT (OISE)	1 juin 1918
URVOY Léon	28 ans	à VEUILLY-LA-POTERIE (BUSSIARE-AISNE)	8 janvier 1918
GRANDJOUAN Pierre	29 ans	à MARENT-SUR-MATZ (OISE)	10 juin 1918
RAINGEARD Auguste	22 ans	à VILLERS-SUR-COUDON (OISE)	20 juin 1918
PARE Jean-Marie	40 ans	à MEAUX (SEINE-ET-MARNE)	9 août 1918
VERGER Henri	32 ans	à SAINT-MARS-DE-COUTAIS	31 août 1918
JAUNATRE Calixte	24 ans	à MACHEREN-LES-DREUES (MOSELLE)	1 novembre 1918
POUVREAU Pierre	49 ans	inscrit livre d'or SAINT-MARS-DE-COUTAIS	29 janvier 1921

Monument aux Morts à Saint-Mars-de-Coutais





Cimetière St-Lazare à Montpellier.



Tombe de Pierre-François Jaunâtre enterré au cimetière St-Lazare à Montpellier.

Une Histoire de la Grande Guerre, toujours “vivante”

Patrick Lernout vit en Belgique. Début 2019, alors que ce fascicule est en cours d'élaboration, il prend contact avec la municipalité de Saint-Mars-de-Coutais pour avoir des informations sur un habitant de Saint-Mars mort pendant la Grande Guerre.

Habitant à proximité d'un cimetière militaire Français (à Machelen), M. Lernout souhaite faire revivre la mémoire de tous les soldats enterrés dans ce cimetière, pour peut-être un jour écrire un livre sur ces héros de 14/18. Patrick Lernout fait ses recherches à partir des informations succinctes de chacune des croix.

Hasard de la guerre : un des soldats enterré à Machelen est Calixte Jaunâtre, de Saint-Mars-de-Coutais ! Une habitante de la commune a été ravie de communiquer des informations sur celui-ci et de mettre en contact ses descendants avec M. Lernout.

Nous devons tous être reconnaissants à toutes ces personnes qui, en donnant du temps et de l'énergie, perpétuent la mémoire de nos courageux soldats.

Calixte, Basile, Marie Jaunâtre

Né le 6 janvier 1894 au village de la Guibretière à Saint-Mars-de-Coutais, 44, Loire-Inférieure, Pays de la Loire, France.

Décédé en novembre 1918 à l'âge de 24 ans.

Inhumé le 1^{er} novembre 1918 à Carré militaire “Saint-Charles-de-Potyse” - Machelen, Belgique.

Profession : Cultivateur.



Tombe de Calixte Jaunâtre enterré au cimetière militaire français à Machelen en Belgique.

Témoignages de St-Marins



Paul Delaroche, instituteur à Saint-Mars-de-Coutais de 1923 à 1934.

Il a tenu ses carnets de Guerre pendant toute la durée des hostilités. Mobilisé comme simple soldat, il gravit rapidement les échelons. Fait prisonnier en mars 1918, alors sergent, il a été blessé quatre fois. Croix de Guerre, Médaille militaire. Nommé sous-lieutenant de réserve en 1923, mobilisé en 1940 puis fait prisonnier, il s'évada de l'hôpital où il venait de subir une opération.

8 avril 1915 - Courrier de **Pierre Jaunâtre, soldat** de Verdun à sa sœur

Pré-de-Verdun le 8 avril 1915

"Cher Sœur

J'ai reçu ta lettre le 8 avec beaucoup de plaisir, car je suis bienheureux de recevoir de vos nouvelles, ça me désannui beaucoup, je puis te dire que gai passé quelques jours dans les tranchées, mais jusque à présent je n'a pas eu de mal, je l'ai paré belle, il faut le dire car il y a une balle qui a traversé mon képi et est aller s'arrêter dans ma couverture qui était roulée et sur mon sac, espérons qu'il en sera ainsi dans l'avenir, afin que je puis retourné un jour ver vous c'est la grasse que ge demande au bon Dieu de tous mon cœur, cher sœur, tu me parlè de Jean-Marie en me disant que il doit passé. Lorsqu'il aura passé, tu m'écrira pour me faire savoir comment sa c'est passé pour lui.

Je ne reçois pas de lettre de la Guinanderie, je ne sais pas en qui sa depans je panse pourtant qu'a m'écrire tu me dit que maman fesai un petit paquet pour m'envoyé, je l'ai pas reçu, mais j'espère qu'il me viendra, il y en a plusieurs qui en receive, j'avait dais provision dans mon sac, mais au cour d'une ataque ge l'ai perdu, mais gen ai pris un autre qui était plus mal greyer, ge nait pas trop perdu au change tu me parle aussi de ma vache je serai bien heureux d'aler la voir de tant en tant, comme avant que je suis parti mais se n'est pas bien marrant enfin espéron de nous revoir je vous souaite bien le bonjour en vous embrassan de tous mon cœur toi et ton petit Joseph - ton frère qui ne t'oublie pas." P. Jaunâtre

Alexis Charpentier

Né le 2 avril 1884, Alexis Charpentier "Le Brandais" est mobilisé le 3 août 1914.

Le 5 août, il est parti direction Aulnay-sous-Bois pour le 265^e RI, où il sera cantonné jusqu'au 24 août. Le 25 août, c'est le départ par le train pour Arras où il débarque. Le 26 août, le 265^e RI quitte Arras à pied dans une nuit sans lune pour Bapaume puis Comblès environ 25 kilomètres.

Le 27 août, les Allemands bombardent Beugny. Vers 17 h, la tête d'avant-garde atteint Ginchy. Le 28 août, le 6^e bataillon de Ginchy à Guillemont. De 8 h à 10 h, les Allemands bombardent la lisière du bois de Ginchy. A 9 h 30, un agent de liaison apporte l'ordre verbal suivant : "Portez toutes vos forces vers le sud du bois de Ginchy".

La 17^e et la 19^e Compagnie se portent dans la direction indiquée. A ce moment, l'artillerie française en position au sud du cimetière de Guillemont et qui avait appuyé l'attaque, commence à canonner la partie sud du bois de Ginchy occupée par des fractions du 6^e bataillon.

L'effet de cette méprise eut des conséquences sérieuses. Environ 110 soldats français y furent tués par les obus français. Alexis Charpentier a donc été tué ce jour-là, son premier jour de combat !



Saint-Marins



Pierre Grandjouan
(décédé le 10 juin 1918).



Gustave Grandjouan
(mobilisé 14-18).



Pierre Amiant
(mobilisé 14-18).



Joseph Amiant
(décédé le 12 juin 1915).



Jean-Marie Amiant
(Groupe de militaires).



Jean-Marie Amiant
(mobilisé 14-18).

Remerciements pour l'exposition, la commémoration et l'élaboration du fascicule

"Je voudrais saluer le travail de longue haleine des membres de la FNACA et tous ceux qui, dans l'ombre, ont œuvré pour la réussite de cette commémoration, toujours dans l'esprit de se souvenir de ceux qui ont participé à cette guerre effroyable, dans les conditions extrêmes, que tout être humain n'aurait jamais dû subir. Mais la folie des hommes est toute autre et toujours omniprésente dans notre société."

(Extrait du discours de Jean Charrier, Maire).

Nous pouvons conclure ce bel hommage par cette phrase de Roland Dorgelès dans son ouvrage "Les croix de bois" : *"Camarades de régiment, parlez de vos morts, parlez en librement ; ils ne mourront pas tant que nous les aimerons."*

Nous remercions plus particulièrement :

Les membres de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie)

Les Archives Départementales

Le service de déminage de la sécurité de Nantes

Monsieur Hubert Briand, Historien à Chaumes-en-Retz

Monsieur Frédéric Guitteny

Monsieur Patrick Lernout

Monsieur Georges Leclève, Maire de Chaumes-en-Retz

La famille Averty

Les familles des soldats

Les jeunes de la commune

Monsieur Manu Stéphan, animateur d'Anim'action

Monsieur René Barreau

Les Serres Barreau pour le fleurissement du cimetière éphémère

Le Comité des Fêtes

L'association ALAC (atelier photos)

Les correspondants de Presse (Messieurs Michel Beillevaire, Daniel Chénaïs et Jean-Luc Andriet)



**Comméoration du Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre
1914-1918**